



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

# Comité de parents

## PROCÈS-VERBAL

de la séance régulière  
tenue le 12 octobre 2009 à 19 h 30  
au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano

---

### PRÉSENCES ET MOT DE BIENVENUE

Sont présents : Mesdames Isabelle Bergeron, Agathe Drouin, Lise Dubé, Katy Grenier, Sandra Laliberté, Louise Pedneault, messieurs Danny Blanchet, Yves Breton, Charles Lavoie, Denis Morin et Yve Ouellet.

Sont absents : Mesdames Brigitte Beaulieu, Nathalie Hébert, Ginette Michaud, Caroline Ouellet, Christine Ouellet et monsieur Francis Beaulieu.

Secrétaire : Madame Johanne Brousseau

Le tout formant quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30. Monsieur Yves Breton, président, souhaite la bienvenue à tous les membres délégués à cette première rencontre de la nouvelle année scolaire 2009-2010.

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Pedneault et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté après l'ajout du point suivant :

- L'aide aux devoirs

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-01)

### PRÉSENTATION DES MEMBRES

Un tour de table est effectué. Les membres délégués sont présentés.

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 JUIN 2009

IL EST PROPOSÉ par monsieur Danny Blanchet et résolu :

QUE le procès-verbal du 15 juin 2009 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-02)

### CORRESPONDANCE

A.C.P.B.G.I.

En collaboration avec le comité de parents de Matane, le MELS est présentement à l'élaboration d'un colloque qui aurait lieu à Matane le 14 novembre prochain. Ceux qui sont intéressés à y participer doivent donner une réponse d'ici le 24 octobre prochain.

### PROJET - PLAN D'ACTION 2009-2010

À titre de projet, monsieur Breton dépose le Plan d'action 2009-2010 et en fait une brève lecture.

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Bergeron et résolu :

QUE le Plan d'action 2009-2010 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-03)

## ADOPTION

### Règles de régie interne

IL EST PROPOSÉ par madame Agathe Drouin et résolu :

QUE le document «Règles de régie interne» soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-04)

### Politique de dépenses

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Bergeron et résolu :

QUE le document «Politique de dépenses» soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-05)

## SECRETARIAT

IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles Lavoie et résolu :

QUE le comité de parents paie la somme de 50 \$ à madame Johanne Brousseau pour les services de secrétariat et ce, à chaque séance du comité de parents, pour l'année scolaire 2009-2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-05)

## ÉLECTION

### Nomination d'un-e président-e et d'un-e secrétaire d'élection

Monsieur Charles Lavoie propose madame Johanne Brousseau aux postes de présidente et de secrétaire d'élection.

Madame Johanne Brousseau accepte la nomination aux 2 postes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-06)

### **Nomination de 2 scrutateurs**

Monsieur Yves Breton propose madame Lise Dubé;  
Monsieur Charles Lavoie propose monsieur Yve Ouellet.

Madame Lise Dubé et monsieur Yve Ouellet acceptent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-07)

### **Modalités d'élection**

En référence au document «Règles de régie interne», madame Johanne Brousseau donne une brève explication de la procédure d'élection.

### **Présidence**

Madame Johanne Brousseau ouvre la période de mises en candidature au poste à la présidence.

Monsieur Denis Morin propose monsieur Yves Breton.

Monsieur Denis Morin propose la fermeture des mises en candidature au poste à la présidence.

Monsieur Yves Breton accepte et est élu président.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-08)

### **Vice-présidence**

Madame Johanne Brousseau ouvre la période de mises en candidature au poste à la vice-présidence.

Madame Agathe Drouin propose monsieur Charles Lavoie.

Monsieur Denis Morin propose la fermeture des mises en candidature au poste à la vice-présidence.

Monsieur Charles Lavoie accepte et est élu vice-président.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-09)

### **Trésorerie**

Madame Johanne Brousseau ouvre la période de mises en candidature au poste à la trésorerie.

Monsieur Denis Morin propose monsieur Danny Blanchet.

Madame Agathe Drouin propose la fermeture des mises en candidature au poste à la trésorerie.

Monsieur Danny Blanchet accepte et est élu trésorier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-10)

### **Déléguée au comité du transport scolaire**

Madame Johanne Brousseau ouvre la période de mises en candidature au poste de délégué-e au comité de transport scolaire.

Monsieur Yves Breton propose madame Katy Grenier.

Madame Agathe Drouin propose la fermeture des mises en candidature au poste de délégué-e au comité de transport scolaire.

Madame Katy Grenier refuse.

Madame Johanne Brousseau procède à la réouverture des mises en candidature au poste de délégué-e au comité de transport scolaire.

Madame Sandra Laliberté propose madame Agathe Drouin.

Monsieur Danny Blanchet propose la fermeture des mises en candidature au poste de délégué-e au comité de transport scolaire.

Madame Agathe Drouin accepte le poste de déléguée au comité de transport scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-11)

### **Délégué-e au comité MELS/MSSS**

Madame Johanne Brousseau ouvre la période de mises en candidature au poste de délégué-e au comité MELS/MSSS.

Monsieur Danny Blanchet propose monsieur Charles Lavoie.

Madame Agathe Drouin propose la fermeture des mises en candidature au poste de délégué-e au comité MELS/MSSS.

Monsieur Charles Lavoie accepte et est élu délégué au comité MELS/MSSS.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-12)

### **Délégués-es (2) - élection aux postes F.C.P.Q.**

Madame Johanne Brousseau ouvre la période de mises en candidature au poste de délégués-es - élection aux postes F.C.P.Q.

Monsieur Danny Blanchet propose que monsieur Yves Breton soit délégué à la F.C.P.Q.  
Monsieur Denis Morin propose que monsieur Charles Lavoie soit délégué à la F.C.P.Q.

Messieurs Yves Breton et Charles Lavoie acceptent et sont élus délégués à la F.C.P.Q.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-13)

### **Commissaire-parent représentant le primaire**

Madame Johanne Brousseau ouvre la période de mises en candidature au poste de commissaire-parent représentant le primaire.

Monsieur Yve Ouellet propose madame Agathe Drouin.  
Madame Louise Pedneault propose madame Isabelle Bergeron.

Monsieur Denis Morin propose la fermeture des mises en candidature au poste de commissaire-parent représentant le primaire.

Mesdames Isabelle Bergeron et Agathe Drouin mentionnent leur intérêt pour le poste commissaire-parent représentant le primaire.

Comme stipulé dans la procédure des élections, monsieur Yve Ouellet et madame Lise Dubé distribuent un bulletin de vote à chaque membre de l'assemblée.

Avant de procéder au vote, mesdames Bergeron et Drouin font une brève présentation signifiant l'intérêt qu'elles ont pour le poste de commissaire-parent représentant le primaire; après quoi, madame Johanne Brousseau demande le vote auprès des membres.

Après dépouillement des bulletins de vote, la présidente d'élection fait connaître le résultat :

- 9 votes pour madame Isabelle Bergeron;
- 2 votes pour madame Agathe Douin.

Madame Isabelle Bergeron accepte et est élue au poste de commissaire-parent représentant le primaire.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ (2009-2010-14)

### **Commissaire-parent représentant le secondaire**

Madame Johanne Brousseau ouvre la période de mises en candidature au poste de commissaire-parent représentant le secondaire.

Monsieur Denis Morin propose monsieur Yves Breton.

Monsieur Charles Lavoie propose la fermeture des mises en candidature au poste de commissaire-parent représentant le secondaire.

Monsieur Yves Breton accepte et est élu commissaire-parent représentant le secondaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-15)

### **Destruction des bulletins de vote**

IL EST PROPOSÉ par madame Sandra Laliberté, appuyé par madame Louise Pedheault :

DE procéder à la destruction des bulletins de vote.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-16)

### **Signataire des effets bancaires**

IL EST PROPOSÉ par madame Sandra Laliberté et résolu :

QUE les 3 signataires des effets bancaires soient :

- Monsieur Yves Breton;
- Monsieur Charles Lavoie;
- Monsieur Danny Blanchet

À noter que 2 des 3 signatures sont requises.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-17)

### **ABONNEMENT - REVUE «ACTION PARENTS»**

Monsieur Yves Breton informe les membres intéressés qu'ils peuvent s'abonner gratuitement à la revue «Action-parents» par Internet sur le site de la FCPQ. L'adresse pour s'y rendre est la suivante : [www.fcpq.qc.ca](http://www.fcpq.qc.ca).

## PAROLE AUX MEMBRES

### Décrochage scolaire

Monsieur Charles Lavoie aimerait nous entretenir au sujet du décrochage scolaire. Après discussion, nous convenons que ce dernier puisse le faire lors d'une présentation prévue en décembre.

### Plan quinquennal et Plan d'action 2009-2010

La prochaine rencontre du comité de parents est prévue le 9 novembre prochain. Monsieur Serge Pelletier, directeur général, viendra nous présenter le Plan quinquennal et le Plan d'action 2009-2010 de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

### Implication des parents dans les conseils d'établissement

Monsieur Yve Ouellet se questionne concernant l'implication des parents dans les conseils. Sur ce, certains membres expliquent leur vécu dans leur école respective.

### Les modalités des rencontres du comité de parents

Monsieur Breton informe de certaines modalités des rencontres (l'heure, le lieu, la fréquence) et vérifie, par la même occasion, la satisfaction des membres présents.

Après consultation, il est convenu que les séances du comité de parents se tiennent le 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois à 19 h 30 à la salle des commissaires au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano en excluant les mois de juillet et août.

### Liste des membres du comité de parents

Après vérification, monsieur Breton enverra la liste du comité de parents à tous les membres.

## AFFAIRES NOUVELLES

### L'aide aux devoirs

Madame Agathe Drouin se questionne concernant le fonctionnement des transports lors de l'aide aux devoirs. Il a été convenu qu'elle puisse vérifier auprès du comité de transport.

### Colloque de l'ACPBGI

**IL EST PROPOSÉ** par madame Sandra Laliberté et résolu :

**QUE** le comité de parents paie, pour 4 personnes intéressées, avec l'utilisation d'une voiture seulement, la présence au colloque qui aura lieu à Matane le 14 novembre prochain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-18)



## PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée.

## PROCHAINE SÉANCE

Le lundi, 9 novembre 2009 à l'endroit habituel.

## LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 20, **IL EST PROPOSÉ** par madame Louise Pedneault et résolu :

**QUE** la séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-19)

---

Johanne Brousseau, secrétaire

---

Yves Breton, président

JB/YB/dr  
28 octobre 2009